



Photo: Aérospatiale - Airbus/Armée de l'Air - D. C. / Aérospatiale - Airbus/Armée de l'Air - D. C. / Aérospatiale - Airbus/Armée de l'Air - D. C.

# AVIATEURS HISTOIRES VRAIES



**DÉCOUVREZ LEUR HISTOIRE ET COMMENCEZ LA VÔTRE  
SUR [DEVENIR-AVIATEUR.FR](http://DEVENIR-AVIATEUR.FR)**



# NOS RECRUTEMENTS PAR ÂGE ET NIVEAU SCOLAIRE

NIVEAUX SCOLAIRES	CRITÈRES D'ÂGE	TYPES DE RECRUTEMENT/FORMATIONS
Niveau 3 <sup>e</sup>	de 16 à 18 ans	<b>Élève technicien</b>   Filière CAP de l'École d'enseignement technique de l'armée de l'air (EETAA)   CAP aéronautique/Systèmes   Concours annuel sur dossier   Durée de la scolarité : 2 ans   Contrat de 2 ans <sup>(1)</sup>
À partir du niveau 3 <sup>e</sup>	- de 26 ans	<b>Volontaire militaire du rang</b>   Recrutement selon parution des postes ouverts   Contrat d'1 an, renouvelable   Formation militaire : 3 semaines   Formation professionnelle : en unité, durée variable selon le poste occupé
À partir du niveau 3 <sup>e</sup>	- de 30 ans	<b>Militaire technicien de l'air (MTA)</b>   Recrutement permanent   Contrat de 4 à 5 ans, renouvelable   Formation militaire : 2 mois   Formation professionnelle : jusqu'à 5 mois selon les spécialités   Une vingtaine de spécialités proposées
Niveau 2 <sup>nde</sup>	de 16 à 18 ans	<b>Élève technicien</b>   Filière BAC de l'École d'enseignement technique de l'armée de l'air (EETAA)   Bac S/Sciences de l'ingénieur - Bac techno. STI2D/Systèmes d'information et numérique - Bac pro. aéronautique/Systèmes ou Avionique   Concours annuel sur épreuves   Durée de la scolarité : 2 ans   Contrat de 2 ans <sup>(1)</sup> [NB : Accès possible en année de 1 <sup>ère</sup> après une année de 1 <sup>ère</sup> dans la filière Bac S ou techno.]
Bac S	- de 20 ans au 01.01 de l'année d'inscription (PN : - de 19)	<b>Élève en CPES</b>   Classe préparatoire à l'enseignement supérieur de l'École des pupilles de l'air (EPA)   Admission sur dossier, uniquement pour des candidats titulaires ou éligibles aux bourses de l'Éducation nationale   Inscription sur <a href="http://admission-postbac.fr">admission-postbac.fr</a>   Durée de la scolarité : 1 an <sup>(2)</sup>
Bac S	- de 20 ans au 01.01 de l'année d'inscription (PN : - de 19)	<b>Élève en CPGE</b>   Classes préparatoires aux grandes écoles de l'École des pupilles de l'air (EPA)   Admission sur dossier   Inscription sur <a href="http://admission-postbac.fr">admission-postbac.fr</a>   Durée de la scolarité : 2 ans <sup>(2)</sup> [NB : Accès possible en 2 <sup>ème</sup> année après une 1 <sup>ère</sup> année MPSI ou PCSI et si admission en classe supérieure, sous condition d'âge : - de 21 ans au 01.01 de l'année d'inscription (PN : - de 20 ans)]
À partir d'un Bac	- de 25 ans (- de 30 ans pour cert. spécialités)	<b>Sous-officier</b>   Recrutement permanent   Contrat de 5 à 6 ans, renouvelable - puis statut de carrière sous conditions   Formation militaire : 4 mois   Formation pro. : de 2 à 18 mois selon les spécialités   Une trentaine de spécialités proposées
À partir d'un Bac	- de 25 ans	<b>Officier sous contrat du personnel navigant (OSC PN)</b> (pilote ou navigateur-off. systèmes d'armes)   Recrutement permanent   Contrat de 10 ans, renouvelable   Formation militaire et professionnelle : de 2 à 3 ans
CPGE scientifiques Filières MP, PC, PSI	22 ans maxi au 01.01 de l'année du concours	<b>Officier de carrière</b> (off. de l'air - off. des systèmes aéro. - off. des bases de l'air <sup>(3)</sup> )   Concours annuel sur épreuves CPGE de l'École de l'air (CCP)   Inscription sur <a href="http://scei-concours.fr">scei-concours.fr</a>   Form. pluridisc. : 3 ans   Diplôme d'ingénieur   Statut de carrière <sup>(4)</sup>
CPGE scientifiques Filière PT	22 ans maxi au 01.01 de l'année du concours	<b>Officier de carrière</b> (off. de l'air - off. des systèmes aéro. <sup>(3)</sup> )   Concours annuel sur épreuves CPGE (banque PT)   Inscription sur <a href="http://scei-concours.fr">scei-concours.fr</a>   Formation pluridisciplinaire : 3 ans   Diplôme d'ingénieur   Statut de carrière <sup>(4)</sup>
À partir d'un Bac +2	- de 26 ans	<b>Volontaire aspirant</b>   Recrutement selon parution des postes ouverts   Contrat d'1 an, renouvelable   Formation mili. : 1 mois   Idéal stage long, année de césure
À partir d'un Bac +3	22 ans maxi au 01.01 de l'année du concours	<b>Officier de carrière</b> (off. de l'air - off. des syst. aéro. - off. des bases de l'air <sup>(3)</sup> )   Concours annuel sur épreuves - option <i>Sciences</i> ou <i>Sciences politiques</i>   Formation pluridisciplinaire : 3 ans   Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de l'IEP d'Aix-en-P <sup>ce</sup>   Statut de carrière <sup>(4)</sup>
À partir d'un Bac +3	- de 30 ans	<b>Officier sous contrat du personnel non navigant (OSC PNN)</b>   Recrutement selon parution des postes ouverts   Contrat de 3 ans, renouvelable   Form. mili. : 3 mois
À partir d'un Bac +5	25 ans maxi au 01.01 de l'année du concours	<b>Officier de carrière</b> (off. de l'air - off. des systèmes aéro. - off. des bases de l'air <sup>(3)</sup> )   Concours annuel sur titres   Form. pluridisciplinaire : 1 an   Statut de carrière <sup>(4)</sup>

<sup>(1)</sup> [eetaa722.air.defense.gouv.fr](http://eetaa722.air.defense.gouv.fr) | <sup>(2)</sup> [ecoledespupillesdelair.fr](http://ecoledespupillesdelair.fr) | <sup>(3)</sup> PERS. NAVIGANT (PN) : **Officier de l'air** : pilote et navigateur-officier systèmes d'armes | PERS. NON NAVIGANT (PNN) : **Officier des systèmes aéronautiques** : cadre et ingénieur des filières techniques (systèmes aéronautiques, armement, etc.) - **Officier des bases de l'air** : cadre et expert des filières du contrôle aérien, de la protection-défense, du renseignement, des ressources humaines, etc. | <sup>(4)</sup> [ecole-air.fr](http://ecole-air.fr)

➤ Pour une information complète et personnalisée, rencontrez un conseiller en recrutement de l'armée de l'air en CIRFA ou sur certaines de nos bases aériennes.

